

Formation ULM Multiaxes

Tarif

Tarif : 18 000 frs Cfp/heure de vol avec ULM et instructeur ou lors des lâchés solo sous contrôle de l'instructeur.

La moyenne Nationale est d'environ 20 à 30 h de vol de formation pratique pour acquérir l'autonomie en vol solo, qui correspondent à +/- 40 leçons, tout dépend de l'âge de l'élève et de son assiduité.

Lieu de formation

Nous enseignons depuis l'aérodrome de Poé/Bourail (l'aérodrome le plus adapté à la formation pour son aérologie!)

Matériel & Caution

L'ULM Multiaxes de formation est fourni pendant la formation.

Néanmoins si l'élève souhaite être formé en partie sur sa propre machine, cette option est possible et le coût de la formation pratique sera moins coûteuse.

Caution matériel :

En formation Multiaxes, une caution (dépôt de garantie de 320 000 frs Cfp sous forme de chèque non encaissé) vous sera demandé afin de couvrir les éventuels frais de remplacement, partiel ou complet, du train d'atterrissage en cas de détérioration de celui ci de votre fait.

La machine est assurée "casse en vol et au sol", mais la caution de cette assurance est de 2 500 € et ne couvre donc pas ce risque rare en instruction mais existant.

Cours théorique

La plus part des élèves travaillent seul leur théorique.

Pour la formation Multiaxes, et selon le niveau et la culture aéronautique de l'élève, certains cours/sujet importants pour le pilotage multiaxes et le vol en espace aérien contrôlé, seront étudiés avec l'instructeur.

Prévoir +/- 1 h par cours, 5000 frs / heure.

Il y a environ 25 sujets à traiter, mais bon nombre sont étudiés/traités avec les supports existants (livres, internet, et explications de l'instructeur pendant la formation).

Brevet/examen théorique DAC (Direction de l'Aviation Civil)

Un examen unique, permet de valider la formation théorique du tronc commun aux 5 classes d'ULM (40 questions de type QCM), a lieu lors d'une session organisé par la DGAC.

L'inscription est gratuite tous les 2 mois environ à Nouméa, le mercredi entre 13h et 14h.

Pour l'obtention du :

- brevet théorique Pilote, 10 fautes maximum requises, soit 75% justes et,
- brevet théorique Pilote/Instructeur, 4 fautes maximum, soit 90% de réponses correctes.

Brevet/examen théorique Spécifique de la classe ULM

Un examen théorique et spécifique à chaque classe d'ULM (Multiaxes, Paramoteur) est organisé et contrôlé par l'instructeur lors de la formation et concerne les particularités/connaissances nécessaires pour la classe correspondant à la formation.

Ce contrôle des connaissances spécifique à une classe ULM, fait par l'instructeur est gratuit et peut être fait sous la forme de son choix (contrôle continu et/ou examen de type rédactionnel et/ou QCM écrit).

Licence/Assurance

Licence élève FFPLUM obligatoire pour être couvert par l'assurance de l'instructeur pendant la formation environ 7500 frs Cfp/année.

[Code structure affiliation FFPLUM](#) pour inscription [98815](#)

Assurance IA (Individuelle Accident) à prendre par le biais de la FFPLUM environ 700 frs Cfp/année.

Certificat médical

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'ULM est obligatoire pour la 1ère inscription et seulement une fois dans la vie du pilote.

Il ne s'agit pas une visite médicale aéronautique, mais juste d'une visite médicale chez votre médecin traitant qui attestera [que vous n'avez pas de contre indication à la pratique de l'ULM](#), Parapente, Kitesurf, ...etc...)